



Actes du Colloque « S'adapter pour (sur) vivre »

26 février 2020
Assemblée nationale

L'année 2019 aura marqué la montée en puissance de l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle internationale, portée par des personnalités de haut niveau provenant à la fois du monde économique, politique et institutionnel.

Cependant, encore perçue comme une résignation, la mise en œuvre de l'adaptation peine encore à se réaliser sur le terrain, en raison aussi de la difficulté d'appréhension du sujet et des multiples freins (financiers, techniques, humains, institutionnels etc.) auxquels elle est confrontée. Pourtant, l'accroissement visible des phénomènes climatiques extrêmes sur tous les continents nous impose d'accélérer sa mise en œuvre.

Dans cette optique, après avoir publié en 2017, avec le CNRS, le livre « L'adaptation au changement climatique : une question de sociétés », le Comité 21 a achevé en 2019 la première phase du programme

d'accompagnement de ses membres, visant à créer une culture commune autour de ces enjeux et ainsi lever les freins pour agir. La mise en œuvre de l'adaptation sera de nouveau au cœur de la deuxième phase de ce programme d'accompagnement, qui débutera en mars 2020 et abordera les stratégies d'adaptation à travers une approche sectorielle (énergie, bâtiment, agriculture, eau, transport...).

En parallèle, le Comité 21 publie une note de position, assortie de recommandations. Celles-ci, en partie issues des principaux enseignements de notre programme, ont pour but d'accélérer l'intégration de l'adaptation dans les stratégies des organisations publiques et privées, dépasser les principaux défis à surmonter, comprendre l'état d'avancement et le potentiel des acteurs, entreprises et collectivités, ainsi que découvrir des initiatives pionnières dans de nombreux secteurs ou territoires au paysage différent.

Remerciements

En partenariat avec



Réalisation des Actes

- Comité 21 :
 - Sarah Schönfeld, Directrice du Comité 21 National
 - Virginie Hugues, Chargée de mission RSE et Climat
 - Christine Delhaye, Responsable Communication

Sommaire

Ouverture	5
Propositions pour une transformation accélérée des territoires et des organisations	7
Brisons les silos : l'adaptation sera intersectorielle ou ne sera pas	10
Table ronde 1 : « Pourquoi tardons-nous tant à nous adapter ? »	13
« Adaptation de l'homme en milieux hostiles »	19
Table ronde 2 : « Place à l'action ! Comment les territoires et les organisations peuvent-ils s'adapter aux changements climatiques ? »	22
Cap sur l'international !	28
Conclusion	31

Ouverture



Elisabeth Borne,
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire



Bettina Lavielle,
Présidente du Comité 21

 #sadapterpoursurvivre

Wifi : ANvisiteurs

Ouverture

par **Elisabeth BORNE**,
Ministre de la Transition écologique et Solidaire,
avec **Frédérique TUFFNELL**,
Députée de Charente-Maritime
et **Bettina LAVILLE**, Présidente du Comité 21



Les enjeux d'adaptation deviennent cruciaux, les impacts du dérèglement climatique ne sont plus à prouver et sont en train de s'accélérer, plus rapidement que ce l'on avait prévu. Les épisodes de canicules, de pics de pollution sont de plus en plus nombreux, tout comme les événements catastrophiques dans le monde (feux, inondations etc.), qui ont fait de nombreuses victimes. Ces événements entravent la continuité économique et sociale de notre pays et peuvent créer un sentiment d'angoisse, notamment au sein de la jeunesse. Il n'est pas question de se rallier aux théories de la collapsologie mais il est impératif d'agir pour s'adapter aux dérèglements climatiques et d'accélérer sa mise en œuvre, comme le demande le GIEC dans ses rapports¹.

Dans ce contexte, nous constatons aussi l'apparition d'un phénomène pour le moins étonnant : des hélicoptères alimentant en neige les stations de ski, victimes de la diminution des chutes de neige. Face à ce cas d'actualité, une question plus globale se pose : faut-il interdire pour protéger le climat ?

Cet épisode a été vécu comme un électrochoc et montre la situation critique dans laquelle sont les stations de ski et leurs travailleurs. Plutôt que de lutter contre, ne faut-il pas accepter que l'enneigement diminue dans les stations de basse et moyenne montagne ? Et donc accepter de revoir leur modèle économique fondé sur d'autres activités touristiques. Selon le centre d'étude de la

neige², l'enneigement a baissé de 30% entre 1960-1990 et 1990-2019. La baisse de l'enneigement, la fonte des glaciers etc., tous ces phénomènes dépassent les prévisions scientifiques et entraînent une réverbération moins importante et donc une augmentation de la chaleur, avec un fort risque d'emballement. Il faut acter la nécessité de changer et s'orienter vers un « tourisme quatre saisons », en accompagnant ces territoires.

En résumé, l'interdiction n'est pas forcément nécessaire car l'image renvoyée par ce nouveau mode d'approvisionnement en neige a été rapidement perçue comme un système n'étant pas viable.

Lors du dernier Conseil de défense écologique, le thème de l'adaptation a été abordé, et des mesures ont été prises, notamment en matière d'érosion et de recul du littoral, d'inondations, de submersions etc. Face à ces défis qui concernent 17 millions de français, l'Etat a mis en place des outils mais qui sont encore trop lents (PAPI, PPRN, PPRL³...), et pas réellement adaptés aux enjeux. On peut imaginer la possibilité de créer un permis de construction ou d'urbanisme « démontable ». En résumé, toutes les politiques publiques doivent intégrer ces enjeux, s'approprier à y faire face, et se réorganiser, dès à présent. La transformation des politiques publiques s'est réellement amorcée et l'on réfléchit moins en silo, mais davantage de transversalité est encore nécessaire. Le Ministère de la transition écologique et solidaire ne vient pas se rajouter en supplément aux autres missions des autres Ministères, mais les enjeux écologiques doivent être traités par toutes les politiques publiques. Il en est de même pour la biodiversité qui a longtemps été traitée séparément, or, les dérèglements climatiques est une pression énorme sur la biodiversité. A ce sujet, le gouvernement s'engage pour développer les solutions fondées sur la nature, qui sont une réponse importante face aux défis climatiques, tout en contribuant à conserver et restaurer la biodiversité.

¹ Notamment dans le 5^{ème} rapport, partie « [Impact, Adaptation et Vulnérabilité](#) »

² [Groupe d'étude du Centre National de Recherches Météorologiques](#)

³ Respectivement « Programme d'Actions de Prévention des Inondations », « Plan de Prévention des Risques Naturels » et « Plan de Prévention des Risques Littoraux »



S'adapter aux changements climatiques :

**Propositions pour une transformation accélérée
des territoires et des organisations**

La note de position publiée par le Comité 21 lors de ce colloque comporte 12 recommandations ainsi que plusieurs messages clés, énoncés tout au long du texte. Ces recommandations et messages clés ont été présentés par **Sarah SCHÖNFELD**, Directrice du réseau National du Comité 21, et **Guillaume SIMONET**, chercheur en adaptation aux changements climatiques.

L'adaptation aux changements climatiques est une problématique de société, car nous sommes dans une situation issue de nos choix sociétaux. C'est également une phase d'expérimentation car la situation est inédite, même si ces enjeux inédits sont largement identifiés (érosion de la biodiversité, accentuation des inégalités sociales etc.). La note englobe ces sujets en parlant de « changements climatiques » au pluriel, afin d'intégrer toutes les dimensions de ces changements et les conséquences multiples dont ils sont responsables.

L'adaptation ne peut pas se réduire à l'idée de protection, il faut indéniablement se diriger vers un processus de « réorganisation », qui nécessite le deuil de notre façon actuelle de fonctionner. Ne pas lutter contre mais vivre avec et tirer profit de ces changements. Se réorganiser c'est « raisonner » autrement, à travers une approche « éco-systémique » et répondre aux enjeux de manière décrochée, essentielle pour démarrer des initiatives à l'échelle locale.

La dichotomie entre atténuation et adaptation doit cesser. En effet, l'adaptation ne s'oppose pas à l'atténuation en ce sens qu'elle n'est pas le renoncement à nos efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'adaptation permet en réalité d'apporter une réponse intégrée et de responsabiliser à tous les niveaux, toutes les échelles. Adaptation et atténuation sont donc bel et bien complémentaires, et les efforts poursuivis dans l'une des stratégies impactera la seconde.

Enfin, l'aspect social, comme nous l'avons vu précédemment, est au cœur de la réorganisation, et les innovations sociales sont primordiales. Chaque démarche demeure forcément unique, et l'adaptation est tout sauf une solution « clés en main ». Il faut intégrer les caractéristiques territoriales, culturelles, géopolitiques, sociales etc. La capacité d'agir collectivement et de créer de nouveaux récits est donc décisive pour se réorganiser. S'adapter comporte donc, en particulier sur l'aspect social, cette notion de droit à l'expérimentation locale.



**12 recommandations pour accélérer
la mise en œuvre de l'adaptation,
pour les acteurs privés et publics**



➔ Pour accélérer l'intégration de l'adaptation par les collectivités et les citoyens

- Une loi climat existe en France et comprend des avancées mais une loi sur l'adaptation apparaît comme une nécessité pour intégrer tous les défis évoqués précédemment. Comme l'ont préconisé les sénateurs Jean-Yves Roux et Ronan Dantec dans leur rapport⁴, le Comité 21 se prononce en faveur d'un cadre national sur l'adaptation, qui permettrait de décliner et développer, à l'échelle locale, des réponses aux multiples défis des changements climatiques ;

- Proposer à tous les élus (ou re-élus) « de début de mandat » une formation sur les enjeux climatiques et sur l'adaptation ;

- Revoir les documents de planification territoriale. S'adapter nécessite des réponses « sur mesure », donc très locales. Le Comité 21 (à l'instar du Rapport Roux Dantec), propose d'abord que les différents échelons territoriaux soient incités à revoir leur document de planification aux mêmes échéances pour favoriser une meilleure articulation et cohérence entre eux et y inclure de manière systématique une partie sur l'adaptation aux changements climatiques. Ceci afin d'en faciliter les passerelles (gain de temps, gain de ressources) et se consacrer davantage à leur mise en œuvre. Nous préconisons également que l'échelon intercommunal soit défini comme le chef de file des questions d'adaptation ;

- Impliquer davantage les citoyens dans la définition et la mise en œuvre des solutions d'adaptation : s'appuyer à la fois sur leur expertise d'usagers du territoire pour trouver les meilleures solutions d'adaptation mais également les sensibiliser aux enjeux de l'adaptation et les impliquer le plus amont possible pour favoriser leur acceptabilité.

➔ Pour accélérer l'intégration de l'adaptation par les entreprises

- Rendre obligatoire la cartographie des risques que peut subir l'entreprise à la suite des conséquences des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité, et non pas seulement les risques qu'elle fait encourir à son environnement, ainsi que les moyens mis en œuvre pour adapter son organisation, ses processus, ses infrastructures et autres actifs ;

- Développer systématiquement dans les rapports intégrés la cible 1, soit l'adaptation aux changements climatiques, de l'ODD 13 ;

- Développer une méthodologie permettant de mieux mesurer les coûts évités et les bénéfices obtenus grâce aux actions d'adaptation afin de massifier l'engagement des entreprises dans des stratégies d'adaptation ;

- Identifier les spécificités des stratégies d'adaptation par filières économiques croisées avec les enjeux des territoires.

➔ Pour accélérer l'intégration de l'adaptation par tous

- Renforcer l'ONERC (6 personnes aujourd'hui...) et créer un service plus important au Ministère, rattaché à la Direction générale de l'Énergie et du Climat et à la Direction générale de la prévention des risques, en liaison avec les agences concernées ; renforcer également les pôles adaptation dans les DREAL ;

- Créer un Fonds de recherche Climat Science-Société axé sur l'étude des freins et leviers à la mise en place d'actions d'adaptation aux changements climatiques ;

- Mobiliser tous les outils scientifiques et techniques et l'Intelligence Artificielle au service des plans d'adaptation ; Intégrer les sciences cognitives dans les formations au développement durable, de l'école à l'enseignement supérieur et la formation continue pour mieux dépasser les freins à la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques dans son ensemble

⁴ Dantec R., Roux J.-Y. (2019). « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée »



Brisons les silos : l'adaptation sera intersectorielle ou ne sera pas



Saadi LAHLOU, directeur de l'institut d'études avancées de paris et spécialiste en psychologie sociale, explique que la collaboration entre les acteurs et les secteurs d'activité de la société est essentielle pour s'adapter aux changements climatiques et faire face à ces changements inédits, mais aussi qu'il faut comprendre les « systèmes » pour parvenir à changer les comportements. Il s'agit même de « réformer nos esprits, nos sensibilités ».

La nécessaire collaboration peut être expliquée en s'inspirant de l'expérience menée de Laborit :

- Deux rats sont dans un compartiment chacun, et reçoivent un choc électrique à la suite d'un signal sonore. Les animaux apprennent grâce à la répétition de l'évènement et fuient la cage électrifiée.

- Dans une deuxième expérience, les rats ne peuvent pas s'échapper, ils subissent donc le choc et développent des pathologies.

- Dans une troisième expérience, les deux rats sont dans la même cage et subissent de la même façon les chocs électriques. Leur réaction est d'aller au conflit et de se battre. Une semaine après, ils sont en bonne santé malgré quelques griffures.

L'expérience très parlante de Laborit nous explique donc que les tensions de l'environnement provoquent du stress et le comportement agressif soulage l'animal. Dans nos sociétés humaines, ces situations de stress nous poussent à accuser un bouc émissaire, mais nous nous rendons bien compte que cela ne résout pas les problèmes. C'est là qu'apparaît la nécessité de transformer le système pour minimiser nos impacts sur l'environnement.

Le **système** est une « série d'installations qui soutiennent notre activité », et sont des « unités naturelles » de comportement : diner, cabinet médical, site web, douche etc. Qu'elles soient techniques ou sociales, l'être humain se situe sans cesse dans une de ces installations et sait, de fait, comment s'y comporter. Notre comportement dans ces installations est guidé, prévisible, car les systèmes dépassent les variables démographiques qui peuvent nous différencier (peu importe notre âge, notre classe sociale etc., nous savons comment nous comporter dans une salle de conférence, dans un aéroport etc.).

Cette prégnance très forte des systèmes dans nos comportements explique donc en quoi il est nécessaire de **transformer les systèmes** (design, réglementation, forme etc.) **pour transformer nos comportements**. Cela est possible grâce à une **collaboration intersectorielle**, et une **coopération locale de toutes les composantes de la société**.



Les comportements sont guidés par les "installations" qui composent le « système », qui prennent le pas sur les variables socio-économiques.



Cette collaboration intersectorielle est l'incarnation de l'Objectif de Développement Durable n°17⁵. L'action collective peut également être l'exutoire des situations de stress dans une société et être constructive.

En conclusion, les changements climatiques sont un problème général mais l'adaptation est une succession d'ajustement locaux, à la différence de l'atténuation. Il faut donc utiliser le système à bon escient et faire prendre conscience à chaque individu qu'il peut travailler sur les installations qu'il contrôle (installations domestiques etc.).

” Cette collaboration intersectorielle est l'incarnation de l'Objectif de Développement Durable n°17. ”



Exemples de « systèmes », Saadi LAHLOU

⁵ « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser. »

Table ronde 1 :
Pourquoi tardons-nous tant à nous adapter ?



Magali Reghezza-Zitt,
Membre du Haut Conseil
pour le Climat
pour l'adaptation



Thibaud Griessinger,
Docteur en sciences cognitives



Pierre Victoria,
Directeur
développement durable,
Veolia



Annamaria Lammel,
Maître de conférences en Psychologie



Frédérique Tuffnell,
Députée de Charente-Maritime

#sadapterpoursurvivre

Wifi : ANvisiteurs

Table ronde 1 :
Pourquoi tardons-nous
tant à nous adapter ?

L'adaptation aux changements climatiques n'est aujourd'hui plus une option : les 30 prochaines années sont déjà écrites.

Néanmoins, cette nécessité de se transformer fait face à une prise en compte timide dans les stratégies des organisations et les modes de vie.

L'adaptation aux changements climatiques est encore trop négligée (manque d'information, croyance encore persistante que nos sociétés pourront s'adapter au fur et à mesure, manque de vision à long, manque de visibilité sur ces changements climatiques encore trop insaisissables pour nos sociétés occidentales qui demeurent encore épargnées, etc...).

Une première étape essentielle pour accélérer la transformation et passer de la connaissance à l'action, est **l'identification des freins**, notamment **cognitifs**, auxquels sont **confrontés les individus et les organisations publiques et privées**.

L'approche pluridisciplinaire de cette table-ronde, animée par **Thibaud GRIESSINGER**, docteur en sciences cognitives, et fondateur d'Acte Lab a permis de mettre en évidence ces barrières et les solutions qui existent pour les contourner.

Certaines barrières, inhérentes à la nature humaine, doivent être approfondies et mieux connues pour les dépasser.

Avec la participation **Annamaria LAMMEL**, rédactrice du 5^{ème} et 6^{ème} rapport du GIEC, maître de conférences en Psychologie, **Magali REGHEZZA-ZITT**, membre du Haut Conseil pour le Climat pour l'adaptation, **Frédérique TUFFNELL**, députée de Charente-Maritime, et **Pierre VICTORIA**, directeur développement durable de Veolia.

Cette restitution n'énonce pas les propos des intervenants dans un ordre chronologique, mais propose une restitution des différents freins énoncés durant les échanges.



➔ Rapport des populations au climat

- *Quelle place de l'Homme dans son environnement ?*
- *Quelle caractéristique du rapport Homme/Nature dans notre société industrialisée et urbanisée ?*

Avec environ 55% de la population mondiale vivant en zone urbaine⁶, notre « environnement » est aujourd'hui davantage urbanisé et moins relié aux éléments naturels. Il apparaît toutefois, selon des études menées par **Annamaria LAMMEL** sur la relation Homme et Climat, que certaines populations (telles que les Inuits dans les régions Arctiques, populations Kanakes en Nouvelle-Calédonie) avaient identifié les changements climatiques, en cours et à venir, il y a de cela plusieurs décennies. Les déterminants socio-culturels, mais aussi la façon dont une population interagit avec son environnement, apparaissent comme des facteurs importants dans la prise en compte et la compréhension des changements climatiques.

➔ La complexité du système climatique

- *Comment percevons-nous et nous approprions-nous ce système ?*

Le système climatique⁷ est un système complexe, dont la compréhension est toutefois nécessaire pour comprendre le climat et ses mutations actuelles, d'autant plus que nous faisons partie de ce système. Nous ne pouvons apporter de solutions pertinentes sans cet effort de compréhension, d'appropriation et de perception adéquate des changements. Une réelle question se pose donc quant à l'appropriation de sujets et de menaces encore difficilement visibles et saisissables. Aussi, si la communauté scientifique se mobilise largement autour de ces sujets, un manque de sensibilisation et de connaissance global est constatable au sein de la population. Enfin, les scientifiques constatent par leurs recherches des extrêmes climatiques qui ne peuvent pas

⁶ [Données de la Banque Mondiale, pourcentage de la population urbaine mondiale en 2018](#)

⁷ Selon [Météo France](#), le système climatique est un ensemble complexe constitué de cinq composantes principales : l'atmosphère, les surfaces

toujours être reliés directement aux changements climatiques globaux d'origine anthropique, preuve de la réelle complexité du système.

➔ Essor de la psychologie sociale pour comprendre nos actions face au climat

- *Quel est notre ressenti face aux changements climatiques ?*
- *Quel lien entre psychologie sociale et science du climat ?*

De plus en plus de psychologues et de chercheurs se penchent sur l'étude d'un phénomène nouveau, mais pas moins important, basé sur notre ressenti et les émotions éprouvées face aux changements climatiques. On entend plus fréquemment aujourd'hui parler « d'éco-anxiété », « d'angoisse », de « stress climatique », les concepts sont nombreux et désignent ce sentiment d'impuissance, d'incapacité, mais aussi une certaine peur face aux changements climatiques. Ce « stress », pas toujours positif, peut parfois nous paralyser et être un frein à l'acquisition de connaissances, à l'anticipation, à l'adaptation, alors qu'il faudrait agir rapidement. C'est donc là un champ d'étude à ne pas négliger pour accélérer l'adaptation.



continentales, l'hydrosphère (milieux aquatiques), la cryosphère (surfaces glacées), et la biosphère (tous les organismes vivants dans l'air, sur terre et dans les océans).

➔ La temporalité de ces changements climatiques inédits en intensité et en occurrence

L'évolution des territoires a été fortement marquée par la présence de l'Homme. Les sociétés ont habité les milieux, se sont adaptées au cours de l'Histoire et durant des siècles, à tous ces changements (démographie, urbanisme, utilisation et raréfaction de certaines ressources naturelles, évolutions climatiques et météorologiques etc.)⁸. Le problème, de nos jours, ne réside finalement pas dans le fait de s'adapter, qui est une capacité inhérente des espèces animales et humaines⁹, mais réside dans le **rythme des changements**.

“ Le problème, de nos jours, réside dans le **rythme des changements**. ”

Tous les efforts qu'on ne fera pas pour atténuer nos émissions vont se reporter sur les territoires et les individus, et l'adaptation n'en sera que plus brutale. Or, les catastrophes naturelles deviennent de plus en plus nombreuses et les territoires sont confrontés à des arbitrages multiples et dépendants de leurs caractéristiques propres, en fonction de leurs ressources, leurs atouts et leurs vulnérabilités.

➔ Temporalité de notre réaction

- Quelles solutions apportons-nous à cette situation inédite ?
- Comment se caractérisent nos réponses, et pourquoi existe-t-il ce décalage de temporalité ?

S'adapter, c'est en réalité anticiper les changements à venir, à travers un travail prospectif, afin d'apporter des réponses collectives, ajustées aux spécificités des

⁸ Sur l'aspect climatique, nous constatons une hausse de 5°C sur la dernière ère géologique (10 000 ans). Aujourd'hui, notre climat risque d'augmenter de 5°C (si l'on suit le pire scénario du GIEC), en seulement 100 ans.



territoires et des organisations qui mettent en œuvre de tels processus. Néanmoins, les réponses que nous apportons manquent d'anticipation, et s'orientent vers des actions de court terme, inadaptées à l'ampleur des enjeux traités.

Une première réponse à ce décalage entre le besoin et la réponse que nous apportons vient de la **réflexion idéologique et culturelle** sur les concepts d'atténuation et d'adaptation, qui se sont trop longtemps opposés. En effet, l'adaptation est encore perçue comme le renoncement à nos capacités et nos efforts pour réduire nos émissions, et l'acceptation de l'échec de toutes les politiques qui y sont liées. Les acteurs du débat se sont longtemps questionnés sur la pertinence de s'adapter puisqu'on cherchait à atténuer et donc ne pas subir les effets des changements climatiques, et ce, même dans les sphères du développement durable. Pourtant, « *ne pas prévoir, c'est déjà gémir* » (L. de Vinci), d'où l'intérêt de d'ores et déjà s'adapter aux réalités du monde à venir. En résumé, il y a un vrai débat sur notre positionnement face aux changements climatiques :

“ Devons-nous « *lutter contre* » ou « *vivre avec* » les changements climatiques ? ”

Un autre élément de réponse peut être les **inégalités**, qui retardent notre adaptation et nous contraignent à nous projeter à un horizon à 10 ou 15 ans, ce qui s'avère absolument insuffisant, et nous poussent à opter pour des choix irrationnels (Magali Reghezza évoque ici les digues construites en réaction à l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans, qui présentent déjà des brèches).

⁹ [Climate Chance \(2019\), Bilan mondial des actions d'adaptation](#), Section 1.2 « Contexte théorique et évolution du concept d'adaptation »

➔ Un élément clé de la réussite de l'adaptation : l'acceptabilité des projets

- *Quels sont les coûts de l'adaptation ?*
- *Qu'est-ce qu'un projet acceptable ?*

S'adapter revêt des coûts sociaux, environnementaux, économiques et demande de nombreux efforts de la part des parties prenantes, des organisations professionnelles aux populations. Nous parlons là **d'efforts financiers**, de **compréhension**, mais aussi **d'acceptation de ces coûts**, qui doivent toutefois être **justes**, ne léser personne et **ne pas vulnérabiliser davantage certaines populations**. L'acceptabilité n'est possible qu'en **associant le plus grand nombre à la réflexion et à la mise en œuvre de l'adaptation**. En effet, c'est un **projet de société, un projet politique, de territoire**, dont les choix doivent être négociés en **concertation** avec les acteurs du territoire, et doit donc parfois confronter des points de vue contradictoires. Cette nécessaire mobilisation des parties prenantes dans le projet revêt également un aspect fédérateur, élément clé pour inclure le plus grand nombre de personnes, créer un « nouveau récit » commun, et communiquer sur la démarche et le projet.

Néanmoins, on s'aperçoit que les citoyens ne sont pas assez associés dans ces décisions qui vont les atteindre et les impacter. L'Etat a cette possibilité et ce rôle de fournir de grandes lignes politiques fortes pour impulser des initiatives dans les territoires qui eux, peuvent réellement inclure les citoyens.

➔ Gestion collective de certaines ressources naturelles

- *Quels obstacles à une gestion collective ? Comment gérer les conflits d'usage ?*
- *Quels risques pour les ressources naturelles (tragédie des biens communs) ?*

¹⁰ Quelques exemples notables, tels que des zones tampons en Camargue où la mer peut reprendre sa place après des épisodes de submersion, l'existence d'étangs piscicoles en Moselle, la préservation des

Pendant longtemps nous avons forcé l'environnement à s'adapter à nous ; maintenant, c'est l'inverse que nous devons faire, à travers une **gestion collective des ressources dont nous disposons**.



L'exemple de la gestion des ressources naturelles montre quelques écueils de la gestion collective des biens communs, essentiels pour l'adaptation aux changements climatiques, comme les **zones humides** (marais, tourbières). En effet, ces zones sont protectrices des équilibres naturels (zones tampons en cas

d'inondations, captation carbone, lieu d'épuration des eaux, protection de la biodiversité etc.¹⁰) mais ont longtemps mal perçues. Ces espaces ont été détruits, artificialisés, et leurs statuts de biens communs a conduit nos sociétés, par nos politiques d'aménagement, nos besoins économiques et agricoles notamment, à détériorer ces espaces.

Si des outils sont développés pour mieux connaître ces zones, les cartographier, inciter les acteurs du territoire, professionnels et citoyens, à protéger ces espaces, le passage à l'engagement n'est pas toujours évident en raison de peurs économiques, de peurs du changement.

En résumé, l'anticipation permet d'éviter certains conflits, même si le conflit a, au moins, le mérite de rassembler toutes les parties prenantes dans la discussion.

“ L'anticipation permet d'éviter certains conflits et est nécessaire pour une gestion collective des ressources naturelles. ”

zones tampons aux abords de la ville d'Angers pour protéger la ville des inondations, avec de l'élevage sur ces terres quand la période y est propice etc.

➔ Gestion de crise : focus sur l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans

- *Quelle réponse apportons-nous aux territoires frappés par des aléas climatiques ?*
- *Comment mettre en œuvre un processus d'adaptation dans un contexte de crise ?*

Après la catastrophe Katrina aux Etats-Unis (2005), des partenariats multi-acteurs ont été mis en place pour reconstruire la ville de la Nouvelle-Orléans. Ce projet de reconstruction a été largement étudié et a marqué une rupture dans la façon de penser l'adaptation aux changements climatiques et la résilience. Cela pose la question de la **temporalité de l'adaptation** et la **manière dont on construit l'adaptation** dans le **contexte particulier « post catastrophe »** (aux niveaux politique, émotionnel etc.).

La Nouvelle-Orléans est aujourd'hui une ville encore plus en déclin qu'avant l'ouragan.

En effet, si l'on a pu constater des **taux de croissance positifs** et une **baisse de la criminalité**, les populations vulnérables le sont encore davantage. Les travaux de reconstruction se sont caractérisés par des digues (comme avant l'ouragan), qui présentent déjà des brèches. Les changements climatiques n'ont pas été pris en compte dans la réponse apportée, ces solutions envisagées à un horizon « + 20 ans » ne fonctionneront plus à un horizon « + 40 ans ».

Ces adaptations ne font que reculer les impacts et créent en réalité davantage de vulnérabilités. Ce point est difficile à intégrer pour les collectivités, dont la temporalité des actions, fortement liée aux agendas électoraux, n'est que de quelques années. De plus, la technicité ne résout pas tous les problèmes d'adaptation, et il y a tout un volet d'accompagnement des organisations, des temporalités politiques etc. En résumé, **on avance au gré des catastrophes**, et il demeure difficile d'anticiper.



“ Si un gisement d'innovations a été constaté après l'ouragan, ces adaptations à la marge et à court terme ne suffisent pas. ”



**« Adaptation de l'homme
en milieux hostiles »**

par Christian CLOT, Fondateur du centre de
recherche « Human Adaptation Institute »



Christian CLOT, fondateur du centre de recherche « Human Adaptation Institute », étudie les milieux extrêmes, la façon dont les humains s’y adaptent et peuvent accroître leur résilience.

Plusieurs notions sont à questionner et à définir afin de proposer une réponse adaptée, telles que le changement, l’extrême et l’hostile, le rôle des émotions, de l’anticipation, nos leviers d’action, etc.

En effet, plusieurs **types de changements** peuvent survenir, et notre réponse en sera évidemment différente. Quelle réponse apportons-nous à un changement rapide qui survient d’un coup, et à un changement qui s’installe sur du long terme ? La question sous-jacente concerne donc le fonctionnement de notre cerveau, et la façon dont celui-ci se transforme lorsqu’il est soumis à ces conditions nouvelles.

Les études traditionnelles se basent sur le **récit des individus** (or, le récit présente déjà une modification de la réalité vécue, car notre perception est biaisée) ou sur le **post-événement**. L’innovation d’Human Adaptation Institute est **l’étude du cerveau avant, pendant et après le changement**, afin d’identifier les zones qui subissent des changements et les caractériser. Cela est possible grâce à une méthode poussée, composée notamment d’IRM durant les 3 phases du changement.

Durant les processus de changement, nous sommes aussi parfois confrontés à des situations que l’on peut qualifier d’« extrême ». Comment alors définir ce que sont « l’hostile » et « l’extrême » ? C’est un moment durant

lequel un humain est dans un temps en « désadéquation » de compréhension par rapport au système qui lui est proposé (un agoraphobe sera dans un milieu extrême dans un métro sur-fréquenté), et sans stratégie d’adaptation connue.

“ **La notion d’extrême dépend donc d’un humain à l’autre.** ”

Pour la première fois dans l’histoire, l’Humanité est confrontée à des changements climatiques, qui ne sont pas qu’environnementaux. On parle aussi de pollution, de surproduction, de déchets (plastique, glyphosate...). Nous traversons aussi des changements technologiques (révolution numérique), sociétaux (explosion de la population mondiale, urbanisation, etc.). Tous ces phénomènes sont liés et on constate que le mot « adaptation » se généralise dans tous ces contextes.

Ces changements sont inédits car tout au long de l’histoire de l’Humanité, nous avons évolué de manière assez systémique et linéaire. La courbe du changement se modifie, et l’Homme est aujourd’hui sollicité par une quantité de demandes phénoménale. En effet, nous pouvons vivre en une année ce que les générations précédentes vivaient parfois en une vie.



Comment l’Humain peut-il supporter et s’adapter cognitivement à cet afflux démesuré de sollicitation et d’informations ?

Il est dès lors important de connaître les transformations biologiques du cerveau durant ces phases de transition, afin de mieux former les individus sur la connaissance de ces zones,

leurs transformations, et donc mieux les appréhender. Cette étude a permis de mettre en avant quelques pistes d'action.

On peut interagir sur des événements uniquement si physiologiquement et émotionnellement on a la capacité de les comprendre, d'où l'importance de prendre en compte notre circuit émotionnel pour changer.

“ La prise en compte du circuit émotionnel est essentielle pour s'adapter et accroître sa résilience aux changements. ”

Comment bâtir la résilience et l'adaptation ?
Cela passe par plusieurs étapes qui alimentent le cycle de l'adaptation :

- **Identifier nos leviers d'action** sur la situation (cela passe notamment par la résilience émotionnelle) ;

- La **stabilisation** (une fois que l'on a compris et accepté la situation) ;

- Enfin, c'est là qu'est notre rôle dans l'adaptation : **l'anticipation** et les actions d'influence sur le futur.

Enfin, la **compréhension d'un système** est essentielle **pour le faire évoluer**. **Trois capacités cognitives** sont nécessaires :

- **L'imaginaire** : avoir un but, grâce à l'imaginaire, nous permet d'avoir envie de dépasser la situation, ce qui nous amène à être curieux et d'imaginer une solution pérenne pour le futur.

- Le **système éducatif** : l'éducation, et l'intégration de certains sujets (tels que la crise environnementale et les grands changements de notre époque) dans les programmes scolaires, peuvent nous permettre d'amorcer une transformation extrêmement rapide.

- **L'exemplarité, la confiance, la solidarité** dans les situations extrêmes ou hostiles, sont indispensables pour transformer notre société. **L'optimisme**, permet de questionner notre capacité à construire le futur.



ation !

ge,
gramme
REMA

Blandine Desmots
Vice-Présidente en charge du
développement durable,
de l'environnement et du
dialogue citoyen au
Département de la Nièvre

Mickael
chef de

...e, Vini

Table ronde 2 :
Place à l'action !

Face à des dérèglements du climat de plus en plus importants, notre réponse doit être collective et mise en œuvre rapidement. Certaines entreprises et collectivités, de toutes tailles, ont d'ores et déjà placé l'adaptation aux changements climatiques comme un enjeu majeur de leur stratégie, et ont partagé leurs méthodes pour y parvenir.

Le sujet de l'adaptation est extrêmement complexe, néanmoins des pistes existent et des initiatives sont déjà visibles dans les territoires et les organisations. C'est une question d'actualité, on n'a plus le temps pour s'adapter, comme le dit le rapport sénatorial Roux-Dantec : « urgence déclarée ». Face à cette urgence, il faut s'inspirer des actions déjà conduites pour les répliquer et avancer vers l'adaptation.

Cette table-ronde, animée par **Didier SOULAGE**, responsable du programme énergie-climat au Cerema, nous a permis de découvrir plusieurs initiatives, issus des secteurs privés et publics.

Parmi ces présentations, nous apprendrons :

- Quels dispositifs ont été choisis et identifiés comme pertinents face aux défis des organisations (stratégie départementale ou d'entreprise, création d'un bureau d'étude spécialisé, ou encore d'une structure interface entre science et société),

- Quels ont été les éléments déclencheurs de ces démarches (impulsion politique, négociations internationales, événements climatiques catastrophiques),

- Et enfin, les points retenus comme essentiels pour mener à bien le projet (inclusion de toutes les parties prenantes, gouvernance la plus large possible, liens entre les infrastructures et le territoire, intégration de l'étude des systèmes humains, acceptabilité sociale des projets, gestion de l'incertitude et de la complexité etc.).



➔ Le département de la

Nièvre : la création d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour répondre aux aléas qui ont durement frappé le territoire, par **Blandine DELAPORTE**, vice-présidente en charge du développement durable, de l'environnement et du dialogue citoyen au Département de la Nièvre

- Un tissu économique et social vulnérable et fragilisé

La Nièvre est un département plutôt rural et agricole, mais dont la population est assez vieillissante et pauvre. Malgré les efforts déjà mis en œuvre face aux dérèglements du climat, les températures vont augmenter de 2, voire 3 degrés dans les décennies à venir. Face à ce constat, la Nièvre s'est engagée dans la rédaction d'une stratégie climatique, particulièrement axée sur les sujets de solidarité humaine et territoriale pour que les habitants puissent faire face aux changements climatiques et être résilients.

- Diagnostic de vulnérabilité : mise en lumière des vulnérabilités et de leurs causes

Cette stratégie a été basée sur un diagnostic de vulnérabilité réalisé avec le CEREMA et environ 80 autres acteurs publics et privés, afin de caractériser les vulnérabilités et leurs raisons. Les problématiques sur le territoire se sont avérées assez homogènes, avec une situation économique et sociale déjà délicate. La précarité, accentuée par la disparition de certains services publics de proximité, est en effet un facteur aggravant de l'impact des changements climatiques.

- Identification des pistes d'action

Cette étude a permis d'identifier des axes stratégiques afin de renforcer la résilience du territoire et assurer la sécurité des habitants pour satisfaire les besoins essentiels (tels que boire, manger et respirer). Enfin, afin que l'adaptation se développe sur tous les territoires, le département a souhaité impliquer les citoyens dans la transition, à travers la mise en place d'un « conseil départemental des citoyens en transitions ».

- Quel a été le déclencheur de cette impulsion du département ?



Une longue canicule en 2018, causant une importante sécheresse (pas de pluie de début juin à novembre), a eu des conséquences dévastatrices sur le territoire et ses activités économiques. Les éleveurs et agriculteurs ont été extrêmement fragilisés, (notamment par la spéculation sur le prix de la tonne de paille), mais la sécheresse a également touché les secteurs de l'habitat, du logement, des bâtiments, des routes, des forêts, des espaces naturels etc. Cela montre à quel point **s'adapter aux changements climatiques est une démarche systémique**, qui demande un accompagnement et un diagnostic complet du territoire. Un phénomène de **solidarité territoriale** a alors été mis en œuvre : huit départements de Franche-Comté se sont mobilisés pour aider les éleveurs, et le Président du département a demandé qu'une réflexion soit menée sur l'adaptation des pratiques agricoles.

“ S'adapter aux changements climatiques est une démarche systémique, qui demande un accompagnement et un diagnostic complet du territoire. ”

En 2019, les événements climatiques extrêmes ont une nouvelle fois été très nombreux (sécheresse, canicule, gonflements d'argile, feux de forêt etc.). Cette accumulation a encore davantage mobilisé les équipes du département sur la problématique et la nécessité de s'adapter.

- Quelle gouvernance pour cette démarche ?

Une **gouvernance la plus large possible** a été mise en œuvre. Au total, ce sont au moins 80 partenaires répartis dans plusieurs instances (le comité de pilotage du département, le comité des partenaires, l'instance des citoyens en transition, etc.). Il est important d'inclure un maximum de structures dans la démarche. Un grand nombre de partenaires ne ralentit pas forcément la démarche, c'est d'ailleurs même une condition de la réussite. Enfin, le mot d'ordre est évidemment d'accéder à une démarche **juste, socialement acceptable**, et accompagner les citoyens qui sont dans une certaine détresse.

➔ **EDF** : appréhender la complexité de l'adaptation à travers une stratégie développée au plus haut niveau de l'entreprise, par **Rémi BUSSAC**, chef de mission changement climatique.

- Le monde de l'électricité, au cœur des enjeux de changements climatiques

EDF, par toutes ses activités (transport, distribution, vente de service etc.), est au cœur des sujets de changements climatiques. Les actions menées relèvent de l'atténuation, de l'adaptation et de la transformation (l'innovation, le changement de modèle d'activité, le développement de nouveaux services, tels que l'électrification des usages). Le portage des enjeux climatiques se fait au plus haut niveau de l'entreprise, afin que la stratégie climat soit développée dans toutes les activités et de manière transversale.

- Quels éléments déclencheurs à l'initiative de cette stratégie ?

Une succession d'évènements, des années 2000 jusqu'à aujourd'hui, a conduit le groupe à revoir sa stratégie liée au climat et à y intégrer les enjeux d'adaptation.

En effet, la tempête de 1999, a été le premier élément de la prise de conscience de la nécessité de s'adapter. La première réflexion fut portée sur la gestion de crise et le plan de continuité d'activité (la « Force d'Intervention Rapide Electricité », pilotée par Enedis, est capable de mobiliser 2 500 techniciens formés



pour les situations de crise, pour faire face à un évènement climatique majeur).

Quelques années plus tard, en 2003, la France est frappée par une très forte canicule. Le groupe développe alors une stratégie d'adaptation pour faire face aux risques chroniques et extrêmes, qui peuvent fragiliser les populations et les

infrastructures.

Enfin, l'Accord de Paris, en 2015, qui a apporté une vision complète des 3 dimensions que sont l'atténuation, l'adaptation et la transformation, a conduit le groupe à définir une stratégie climatique **holistique et systémique**.

“ L'adaptation est une **nécessité** qui demande du **temps**, de la **réorganisation**, de l'**expérimentation**, et se fait au gré des évènements et **bouversements**. ”

➔ **Vinci** : La création d'un bureau d'étude dédié à l'adaptation, l'exemple de « **Resallience** », par **Michaël GONZVA**, chef de projet résilience des infrastructures.

Resallience est le bureau d'études du groupe Vinci dédié à la résilience et l'adaptation aux changements climatiques des infrastructures et des villes. Son émergence vient d'une réflexion interne au groupe Vinci, sur **la façon de prendre en compte les enjeux de résilience des infrastructures du groupe**, souvent confrontées à des aléas climatiques, et répond au **besoin d'ingénierie interne et externe au groupe**. En complémentarité, **Leonard** est la plateforme de prospective sur les infrastructures et les villes de demain. Cette réflexion globale amène à positionner la sphère du Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et de l'aménagement, comme un acteur qui va prendre en compte des solutions opérationnelles et concrètes qu'on peut mettre en œuvre rapidement.

- Comment intégrer le caractère systémique de l'adaptation aux changements climatiques ?

Cela se caractérise par une **étude duale**, des **infrastructures**, mais aussi du **territoire** sur lequel ces infrastructures sont implantées. Cela est essentiel car la vulnérabilité du territoire va entraîner la vulnérabilité des infrastructures et inversement.

Par exemple, une route interrompue plusieurs jours à cause d'une catastrophe climatique va isoler le territoire avant que la remise en état de fonctionnement soit réalisée. Toutes ces **interdépendances** permettent le bon fonctionnement de nos territoires et de nos sociétés, mais lors d'aléas climatiques, ces interdépendances peuvent devenir un vecteur de propagation du risque.

- Pour aller plus loin dans la mise en œuvre

La science, la technique, la technologie ne manquent pas pour diagnostiquer les phénomènes. La connaissance existe et est facilement mobilisable.



“ Il faut maintenant s'orienter vers la **prise de décision**, gérer la part **d'incertitude** avec une participation de toutes les **parties prenantes** du territoire. ”

➔ **Acclimaterra** : un lien entre les mondes de la science et de la société civile, par **Hervé LE TREUT**, climatologue et président d'Acclimaterra

Acclimaterra, initiative bénévole, est basée sur la demande des services publics aux scientifiques sur les réponses qu'ils peuvent apporter face à leurs questions sur les problématiques d'adaptation. La démarche consiste donc à rassembler le savoir disponible et l'utiliser pour aider à la décision.

- Diffuser des savoirs scientifiques, par quels moyens et dans quels buts ?

Acclimaterra a publié plusieurs **rapports** (notamment ceux de 2013¹¹ et 2018¹²). L'objectif a donc été de diffuser plus largement ces études afin de **décloisonner les savoirs et sensibiliser davantage les populations**.

Pour cela, plus de 40 visites ont été organisées dans les villes, les territoires, afin d'organiser des temps de débats (rencontres avec des élus, des étudiants, du public scolaire, sur 3 jours par site en moyenne).

Cette phase de mise en débat et de rencontres avec les acteurs territoriaux a permis aux scientifiques de mieux cerner les enjeux locaux, et émettre des préconisations adaptées.

De plus, afin de rapprocher la connaissance académique et la demande régionale, Acclimaterra travaille avec « Néo Terra¹³ », l'un sur l'apport de connaissances scientifiques, l'autre sur la rédaction d'une centaine de préconisations et le portage des messages de la science vers les territoires.

• Quel a été le déclencheur de cette démarche à la croisée des mondes scientifique et des collectivités ?

L'accumulation des **échecs des négociations internationales** alors que les connaissances et les prévisions scientifiques montraient depuis des décennies les évolutions du climat a mis en évidence le **besoin de diffuser plus largement cette connaissance scientifique**, afin qu'elle devienne réellement le socle des décisions publiques et politiques.

Un des éléments explicatifs de ces échecs est la non prise en compte de l'humain, des problématiques sociales et territoriales dans les négociations. **L'étude des systèmes humains** est en réalité essentielle car ce sont des systèmes complexes, qui sont des conditions à prendre en compte pour adapter les territoires aux changements climatiques.

• Pour aller plus loin dans la mise en œuvre

“ **L'éducation, l'anticipation et la solidarité, sont essentielles pour relever le défi de l'adaptation aux changements climatiques.** ”

✓ **L'éducation** est essentielle pour inclure les populations dans la démarche et transformer notre société en quelques décennies ;

✓ **L'anticipation** est nécessaire afin de répondre à ce problème en évolution constante ;

✓ Enfin, la **solidarité** est garante du succès de l'adaptation aux changements climatiques. A l'inverse, le repli sur soi serait l'échec de ces stratégies qui nécessitent l'anticipation et la gestion collective.



¹¹ Le Treut, H. Les impacts du changement climatique en Aquitaine : un état des lieux scientifique. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux : LGPA-Editions, 2013, 365 p. (Dynamiques environnementales, HS 2013).

¹² AcclimaTerra, Le Treut, H. (dir). Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine.

Pour agir dans les territoires. Éditions Région Nouvelle-Aquitaine, 2018, 488 p.

¹³ Région Nouvelle-Aquitaine, 12 décembre 2019, [« Néo terra, la feuille de route de la transition environnementale et climatique »](#)



Cap sur l'international !

Cette table ronde dédiée à l'international, animée par **Sarah SCHÖNFELD**, Directrice du réseau national du **Comité 21**, a permis de faire un tour d'horizon des pratiques d'adaptation aux changements climatiques, en Europe et dans le monde. Si les enjeux diffèrent selon les territoires (pays développés, pays en voie de développement, espaces insulaires etc.), tous doivent se tourner vers une meilleure prise en compte de l'adaptation.



➔ **L'Union Européenne, avec Liviu STIRBAT**, Chef de l'Unité Adaptation de la **Commission Européenne** : révision de la stratégie européenne de l'adaptation

L'Union Européenne (UE) vit un moment très important, avec notamment le renouvellement récent de la Commission Européenne, et le développement de la Nouvelle stratégie de l'UE sur les changements climatiques, qui vient compléter et augmenter la politique adoptée en 2013 à ce sujet. L'UE apparaît comme pionnière dans la prise en compte de notre impact sur le climat.

Cette nouvelle stratégie servira aussi à alimenter les débats de la COP 26 et fera partie de la contribution européenne de cette rencontre très importante. En effet, c'est un moment décisif pour l'application de l'Accord de Paris et le rehaussement des ambitions des Etats. Les rencontres et conférences à l'image du colloque « S'adapter pour (sur)vivre » sont très importants pour la Commission Européenne en termes de rassemblement d'idées, pour fournir un feedback en amont de leurs idées et démarches. Des ateliers seront menés à Bruxelles fin mai, auquel participera le Comité 21.

En résumé, l'adaptation est très un sujet prioritaire au sein de l'UE mais aussi pour le Parlement européen, qui rédige actuellement un avis sur l'adaptation aux changements climatiques, envisagé pour mi-juin, afin de montrer le souhait de relèvement de l'ambition à l'échelle internationale.

➔ **Le Comité Economique et Social Européen (CESE)**, avec **Arnaud SCHWARTZ**, membre du Comité économique et social européen, secrétaire national de France Nature Environnement : intégrer la voix des citoyens dans les stratégies globales de l'UE.



Le CESE est le représentant des organisations de la société civile, destiné à être saisi pour donner les avis des citoyens organisés, sur différents projets (par exemple, le Livre Vert en 2007, le Livre Blanc en 2009, la première stratégie d'adaptation de l'UE en 2013 etc.), et transmis à la Commission Européenne.

Des plateformes de parties prenantes seront organisées pour la mise à jour de la stratégie d'adaptation, afin que le CESE rédige un nouvel avis. Actuellement, un avis est en cours de rédaction sur les financements alloués au climat (atténuation et adaptation), afin préconiser une allocation plus juste à ces deux stratégies.



➔ **L'Agence Française de Développement** (AFD), avec **Christophe BUFFET**, chef de projet Facilité ADAPT'ACTION à l'AFD : quels financements dans le monde pour l'adaptation, notamment des pays les plus vulnérables ?

L'AFD s'est engagée en faveur de l'adaptation à travers la création de la facilité « Adapt'action » dédiée aux projets d'adaptation aux changements climatiques.

L'adaptation est un enjeu de solidarité et de contentieux Nord-Sud, car bien souvent, les pays les moins responsables sont les plus vulnérables. A Cancun (COP16 en 2010), 100 milliards \$ ont été promis aux financements climat, devant respecter un équilibre entre atténuation et adaptation.

Néanmoins, l'OCDE a comptabilisé 71 milliards \$ sur l'adaptation et l'atténuation en flux Nord-Sud, dont seulement 19% étaient destinés à des projets d'adaptation. Face à ce constat, l'objectif principal de cette facilité est de rééquilibrer le ratio.

À l'AFD, la part « adaptation » représente 1/3 du volume d'affaires. En **2019**, sur un portefeuille total de 12 milliards €, **6 milliards ont été alloués pour le climat, dont 2 milliards pour l'adaptation**. Ce dernier montant est en forte augmentation ces dernières années, et montre une amélioration du ratio adaptation / atténuation. **De 2017 à 2021, les 30 millions d'euros d'« Adapt'action » visent donc à aider 15 pays, d'Afrique et d'Amérique centrale**

notamment, dans la mise en œuvre de leurs stratégies climat, à travers des ateliers de renforcement de capacité pair à pair et Sud-Sud, un dialogue interministériel (Ministère de l'environnement avec des Ministères sectoriels), le renforcement des capacités d'études etc.

Ce travail se fait à travers 3 axes :

- La **gouvernance climat** avec Expertise France ;
- **L'intégration de l'adaptation dans les politiques publiques sectorielles** ;
- La préparation des projets d'adaptation à travers des **études de faisabilité ou de vulnérabilité**.

Les effets attendus de ces projets sont tout d'abord la **sensibilisation** et la diffusion de l'adaptation dans les pratiques (« mainstreaming » de l'adaptation) et **l'intégration de l'adaptation dès le démarrage de l'instruction des projets** (« adaptation by design »).

Vers un apprentissage Sud → Nord ?

“ Le Bangladesh est un pays très vulnérable face aux changements climatiques, mais apparaît toutefois comme pionnier dans les démarches d'adaptation. Dès 2013, des cellules « climat » et des « référents climat » existaient dans l'ensemble des Ministères. Ce dispositif de gouvernance était très peu répandu, et cela permettrait de **placer l'adaptation comme un enjeu interministériel et intersectoriel.** ”





Bettina LAVILLE, Présidente du **Comité 21**, remercie chaleureusement les partenaires, les intervenants et l'équipe du Comité 21. Elle rappelle que les propositions inscrites dans la note ont vocation à être développées et mises en œuvre, et seront portées par le Comité 21 à travers les ateliers sectoriels qui seront menés en 2020 et 2021.



Arnaud LEROY, Président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (**ADEME**), a conclu cette demi-journée dédiée à l'adaptation aux changements climatiques.

Selon lui, l'adaptation a été longtemps au second plan des préoccupations, au profit de l'atténuation, notamment lors de la COP21 en 2015. L'ADEME, face à ce constat, a développé des travaux pour faire émerger l'adaptation, lui donner de la visibilité et l'installer dans la société.

A l'échelle européenne, la loi cadre prônée par le Comité 21 pourrait trouver un écho intéressant car il y aura un volet pour l'adaptation dans la loi Climat du Green Deal, qui sera appliqué dans le cadre national.

En réalité, nous pouvons penser aujourd'hui à un nouveau slogan : « s'adapter à l'adaptation ». L'atténuation doit être construite avec l'adaptation en tête, en maintenant l'importance de l'anticipation en premier lieu, car les modèles d'affaires sont et seront bousculés (le secteur agricole notamment, mais aussi le tourisme par exemple). En effet, il y aura des effondrements dans certains secteurs et il faut s'y préparer, les anticiper.

Pour cela, des outils existent déjà qui intègrent des volets « adaptation », tels que les Plans climat-air-énergie territorial (PCAET) au niveau des territoires, les Schéma régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) au niveau régional, même si les catalogues d'action sont parfois assez réduits et pas forcément mis en œuvre.

” Plusieurs défis demeurent : faire converger les **documents territoriaux**, développer des **documents publics** et des **actions** avec des moyens financiers qui ne sont pas suffisants, travailler sur le sujet de **transition juste**, **sensibiliser** et diffuser la connaissance sur l'adaptation. ”

En
savoir
plus

Un nouveau
monde
à notre
portée

17



Le Comité 21, association nationale pour le développement durable

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO (92), le Comité 21 est l'association française pour le développement durable, qui réunit près de 400 adhérents (entreprises, collectivités, associations, institutionnels, établissements d'enseignement, citoyens et médias) dans l'esprit de l'ODD 17, incarné avant l'heure depuis près de 25 ans ! Anticiper, Accompagner, Transformer : le Comité 21 contribue à transformer la société vers un modèle durable en s'appuyant sur l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs mondiaux du développement durable (ODD).

- **Anticiper les mutations** : la société doit aujourd'hui se préparer à de nombreuses mutations qu'elles soient environnementales, technologiques, démographiques ou encore réglementaires. Pour anticiper ces transformations, et mieux s'y adapter, le Comité 21 propose un décryptage régulier des actualités, afin d'analyser les tendances et repérer les variables de rupture. Ce travail consiste à éclairer les décisions avant qu'elles ne deviennent inévitables.

- **Accompagner ses membres** : pour permettre aux acteurs d'adopter une démarche « proactive », le Comité 21 anime différents parcours d'accompagnement, intégrant un benchmark des outils et des bonnes pratiques, des méthodes d'intelligence collective, des expérimentations et du passage à l'acte. En parallèle, le Comité 21 propose des formations courtes, disponibles en inter ou intra, ainsi qu'une offre d'accompagnement sur-mesure.

- **Transformer la société** : le Comité 21 anime un Comité de prospective, réunissant les grandes composantes de la société française. Ces acteurs débattent librement, dans une enceinte neutre, des questions qui traversent la société d'aujourd'hui et qui dessinent celle de demain. Ils répondent à l'ambition d'analyser, pour mieux les prévenir, les risques de rupture au sein de la société. Ce Comité de prospective formule des recommandations, destinées aux décideurs publics et privés.

Retrouvez les travaux du [Comité 21](#).



Réseau National
102 avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
ggrandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21.grandouest.org

